



**HALL B**  
**APPARTEMENT DE 3 PIECES**  
**N° B205 AU R+2**

ENTREE	3.61 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	30.11 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	2.89 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11.99 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9.59 m <sup>2</sup>
SDB	5.92 m <sup>2</sup>
WC	1.79 m <sup>2</sup>

**SURFACE HABITABLE 65.90 m<sup>2</sup>**

BALCON	8.01 m <sup>2</sup>
TERRASSE	7.31 m <sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 81.22 m<sup>2</sup>**

PAGE 1/2

**LEGENDE**

RJ	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	—	Radiateur
VR	Volet Roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LL	Lave-linge
[ ]	Soffite / faux-plafonds	LV	Lave-vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	CUI	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri sélectif
		—	Retombée de poutre



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

**INDICE B 01/04/2020**

